

SEANCE DU 2 JUILLET 2025

Objet :

Région académique OCCITANIE
Convention pour la mise à disposition
d'un environnement numérique de travail
(ENT – Ecole) Année scolaire 2025-2026

N° : D - 2025 - 07 - 02 - 02

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Laure GIMENO.

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, M. Julien RIBES à M. Claude VIDAL, Mme Mylène NAUDIN à Mme Marie CHOLLET, Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Myriam AGUILA à M. Bernard GUERRERE.

Absents : MM. Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS.

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	19

Monsieur le Maire présente une proposition de convention pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT – Ecole) présentée par la Région académique Occitanie.

La Région académique Occitanie et les collectivités se fixent comme objectif le développement des usages du numérique éducatif et de l'espace numérique de travail ENT – Ecole.

Cette convention qui fixe les obligations de chaque partie a une durée d'un an pour l'année scolaire 2025-2026. La commune devra participer financièrement à hauteur de 40 € TTC par école.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et à l'unanimité des présents + 5 procurations,

Approuve les termes de la convention pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT – Ecole) et autorise Monsieur le Maire à la signer avec la Région académique Occitanie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 07 JUIL. 2025
Et publication ou notification
Du 09 JUIL. 2025
Le Maire :



Françoise CRASSOUS

Jean-François GUIBBERT

